

COMISSÃO DA CEDEAO		
ECOWAS COMMISSION		COMMISSION DE LA CEDEAO
Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau		Department of Agriculture, Environment and Water Resources
ARAA / RAAF		
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation		Regional Agency for Agriculture and Food

Reserve Régionale de Sécurité Alimentaire

Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

TERMES DE REFERENCE

**Atelier de validation du code de bonne conduite de gestion
des stocks de sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO et
du rapport révisé de l'étude de capitalisation des bonnes
pratiques**

Abidjan, Côte d'Ivoire, le 26 septembre 2018

Financement :



Délégataire :



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La crise alimentaire induite par la volatilité des prix de 2007/08 a profondément changé la donne en matière de sécurité alimentaire au plan mondial. Deux éléments majeurs sont intervenus : (i) le long cycle de prix mondiaux stables et bas semble achevé, et a ouvert la voie à une période marquée par l'instabilité et une tendance structurelle à la hausse des prix des produits de base ; (ii) la sécurité d'approvisionnement sur les marchés extérieurs s'est fragilisée notamment pour le riz.

En Afrique de l'Ouest, les analyses révèlent que la hausse des prix internationaux n'est pas le seul facteur de crise. Depuis le début des années 2000, et malgré l'absence de sécheresse majeure, la région connaît, notamment dans sa partie sahélienne, des crises alimentaires et nutritionnelles répétitives.

Dans ce contexte marqué par une combinaison des risques locaux et régionaux d'une part, des risques accrus de prix élevés et de ruptures d'approvisionnement sur le marché international (risques covariants) d'autre part, la question des stocks de sécurité physique est revenue au-devant de la scène.

Adopté en 2010, le Programme Régional d'Investissements Agricoles de la CEDEAO (PRIA/ECOWAP) a, dès lors, inscrit le renforcement des politiques de stockage de sécurité dans ses Etats membres, et la mise en place d'une réserve régionale complémentaire, dans son plan d'actions prioritaires du premier plan quinquennal.

Dans le même temps, le G20 s'est saisi de la question. Deux directions de travail ont été décidées : (i) l'appui à des réserves régionales de sécurité alimentaire ou humanitaire, et l'élaboration d'un code de conduite sur la gestion des stocks de sécurité ; (ii) le développement d'un système mondial d'information sur les marchés agricoles permettant d'améliorer la connaissance et le suivi des productions, des utilisations, des prix et des niveaux de stocks (AMIS).

Suite à ces engagements pris par les acteurs du G20 en 2010, de placer la sécurité alimentaire au centre de ses priorités d'une part, et d'avancer en 2011 sur une stratégie régionale de stockage alimentaire pour la région Afrique de l'Ouest d'autre part, la CEDEAO a étudié la faisabilité d'une Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) destinée uniquement à des opérations d'urgence en cas de crise alimentaire conjoncturelle. Ce processus a été porté par un groupe de travail mis en place par la CEDEAO en collaboration avec les autres organisations régionales. La proposition de création d'une RRSA a été adoptée par les Ministres de l'Agriculture de la CEDEAO en septembre 2012, puis a fait l'objet d'un acte additionnel au traité révisé de la CEDEAO prit par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en février 2013.

L'Union européenne s'est engagée à soutenir la mise en place de cette Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire à travers le financement du Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest. Le projet appuie le renforcement des trois lignes de défense contre l'insécurité alimentaire (stocks de proximité, stocks nationaux et réserve régional), des systèmes d'informations sur la sécurité alimentaire (ECOAGRIS) et du dispositif d'aide à la décision pour la mise en œuvre de la RRSA (Cellule Info-Stocks)..

Le Réseau des Structures Publiques en charge de la Gestion des Stocks nationaux de sécurité alimentaire (RESOGEST) a été établi en 2012 dans le but de renforcer la

coopération pour la solidarité régionale à faire face aux crises alimentaires en contribuant à la mobilisation de réserve utilisable par la région.

Sous le leadership du groupe de travail comprenant la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA, la Réserve Régionale est présentée comme une option viable d'atténuation des crises alimentaires, et la CEDEAO est active pour sa mise en œuvre à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA).

Il faut cependant noter que la mise en place de cette réserve alimentaire (sa conception et sa mise en œuvre) pose un certain nombre de défis et/ou questions en termes de gouvernance et de gestion. Par exemple,

- Comment va opérer la Réserve ? (opérera-t-elle comme une banque ou comme un système d'assurance ?)
- Quelles seront ses relations avec les stocks nationaux et de proximité privés ou publics ?
- Quel mécanisme va déterminer ou indiquer quand et où libérer les stocks ?
- Comment et quand sont reconstitués les stocks ?
- Quelles sont les meilleures pratiques de gestion de stocks et comment gérer les approvisionnements ?
- Quelle doit être la nature de la réserve (physique ou financière) et la taille de celle-ci ?
- Comment éviter le risque que certains Etats n'aient tendance à s'appuyer sur la Réserve Régionale plutôt que celle nationale ?
- Comment éviter que ces stocks ne perturbent le marché et le secteur privé ?
- Comment éviter que la Réserve ne soit un jour dans l'incapacité d'apporter un soutien physique ou financier à un pays qui remplisse les conditions pour bénéficier de soutien ?
- Comment garantir la pérennité de cet instrument ?
- Etc.

Consciente de ces défis, la mise en œuvre de la composante 1 du projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest a prévu :

- la capitalisation des bonnes pratiques nationales de gestion des stocks de sécurité par voie d'étude et enquêtes ;
- la conception d'un projet de code de conduite sur la base de la capitalisation des bonnes pratiques ; la mise en débat, concertation et adoption du code de conduite et des « règles d'or » par les Etats membres de la CEDEAO, les institutions régionales, les réseaux d'acteurs et les ONG (réunions régionales) ;
- la contribution à la participation des experts et acteurs régionaux aux réunions internationales dans le cadre de la préparation du code de conduite international.

C'est dans ce cadre que la CEDEAO a confié à GRAD Consulting Group, la mission de conduire l'étude de capitalisation des bonnes pratiques en matière de gestion des réserves alimentaires au niveau local (stocks de proximité) et national (stocks nationaux de sécurité) et l'élaboration d'un code de bonne conduite des réserves alimentaires dans l'espace CEDEAO.

Suite à l'atelier régional de lancement du processus le 18 juillet 2017, des missions de lancement de l'étude mais aussi de collecte de données ont été effectuées au cours de la période de septembre à novembre 2017 dans huit pays notamment Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo. Ces différentes missions d'investigation et de collecte de données ont permis d'élaborer un rapport sur la capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks nationaux et des stocks de proximité qui a été soumis aux observations des experts de la région au cours d'un atelier tenu les 08 et 09 mai 2018 à Bamako au Mali.

Les présents TDRs s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de ce processus.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER :

- Présenter le rapport révisé de l'étude sur la capitalisation des bonnes pratiques nationales de gestion des stocks ;
- Présenter les grandes lignes du code de bonne conduite de gestion des stocks de sécurité alimentaire ;
- Discuter, apporter des amendements et valider le code provisoire de bonne conduite des stocks de sécurité ;
- Echanger avec les parties prenantes notamment les structures nationales de stockage sur les démarches pour l'adoption du code de bonne conduite par les pays et la région.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- Le rapport révisé de l'étude sur la capitalisation est validé ;
- Le code de bonne conduite est présenté, discuté, amendé et validé ;
- Les échanges sur les démarches en vue de l'adoption du code de bonne conduite au niveau des pays de l'espace CEDEAO sont engagés.

4. DEROULEMENT ET GESTION DES TRAVAUX

Les travaux de la réunion se dérouleront en séances plénières. La gestion des travaux sera assurée par un présidium composé comme suit :

- Président : Représentant du pays assurant la Présidence en exercice de la CEDEAO (Nigéria) ;
- Vice-président : Représentant du pays hôte (Côte d'Ivoire) ;
- Rapporteurs : RESOGEST et GRAD ;
- Modérateur : Représentant UT-ARAA.

5. PARTICIPANTS

La réunion regroupera les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre pratique de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire. Il s'agit notamment des acteurs suivants :

- Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO DAERE (2) ;
- Cabinet GRAD (2) ;
- Représentation permanente de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (1)
- Bureau national de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (1)
- Structures Nationales de Stockage /RESOGEST (17)
- Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO (4), il s'agit d'un comptable, du Chargé de Communication, du Secrétaire et d'un staff de l'Unité technique ;
- Equipe de l'Unité Technique de Gestion de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) (2), il s'agit du Chef de l'UTGR et du Responsable des Opérations ;
- Coordination du Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire, il s'agit du Coordonnateur ;
- Représentants AFD, AECID, DUE (5) ;
- Bureaux régionaux FAO (1) et PAM (1) ;
- ECOAGRIS (1) /CILSS (1) ;
- ROPPA (1) et ROAC (1) ;
- Hub Rural (1),
- Experts proposés par GRAD (3)

6. DATE ET LIEU

L'atelier de validation aura lieu à **Abidjan en Côte d'Ivoire le 26 septembre 2018.**

7. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les frais de voyage et de séjour seront entièrement couverts par l'ARAA.

8. AGENDA PROVISOIRE

Horaire	Activités	Responsable
9h 00 – 9h 30	<ul style="list-style-type: none">• Accueil, installation des participants• Mot de bienvenue du Représentant permanent de la CEDEAO en Côte d'Ivoire• Allocution d'ouverture du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la Côte d'Ivoire• Présentation des participants• Présentation du programme et des objectifs de l'atelier• Photo de groupe	ARAA
9h 30- 9h 45	<ul style="list-style-type: none">• Pause-café	
9h 45 – 10h 15	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport révisé de l'étude sur la capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks de sécurité alimentaire	GRAD
10h 15-11h00	<ul style="list-style-type: none">• Discussions générales sur le rapport révisé• Synthèse des échanges• Validation du rapport révisé	GRAD/Modérateur
11h00-11h45	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du code provisoire de bonne conduite des stocks de sécurité alimentaire	GRAD
11h 45-12h 15	<ul style="list-style-type: none">• Echanges sur les principales parties du code et sur les conditions de son adoption au niveau des stocks de proximité et des stocks nationaux	GRAD/Modérateur
12h 15-14h00	<ul style="list-style-type: none">• Déjeuner	
14h00-15h45	<ul style="list-style-type: none">• Echanges sur les principales parties du code et sur les conditions de son adoption au niveau des stocks de proximité et des stocks nationaux (Suite)	GRAD/Modérateur
15h45- 16h15	<ul style="list-style-type: none">• Synthèse des échanges• Validation du code de bonne conduite	GRAD/Modérateur
16h15-16h30	<ul style="list-style-type: none">• Pause-café	
16h30-17h00	<ul style="list-style-type: none">• Cérémonie de clôture	ARAA